

« La PAC constitue une des politiques communes les plus importantes de l'Union européenne, puisque les dépenses liées à l'agriculture représentent 45% du budget communautaire. Historiquement, la PAC a été une des premières occasions de collaboration entre les États membres.

La PAC vise aujourd'hui à réguler l'évolution des prix agricoles dans l'Union Européenne, notamment face à la concurrence des grands pays exportateurs de produits agroalimentaires. Instrument de garantie de revenus pour les agriculteurs européens, elle fait l'objet de critiques et de remises en cause en raison de son caractère « budgétivore ».